



PROJET DE RESEAU

Circonscription : **Nevers Sud Nivernais 2**

Nom du secteur REP : **Nevers Ouest Grande Pâture**

Nom des écoles concernées : **Maternelle Lund**

Elémentaires Albert Camus A et B

Nom du collège : **Nevers Les Loges**

Année 2015-2019

Fiche action N°1

REP

Nevers Ouest
Grande Pâture

Constat :

En fin de CE1, au cours des 2 dernières années, 48 % des élèves en moyenne maîtrisent la compétence français et 65 % maîtrisent la compétence mathématiques.
En fin de CM2, au cours des 2 dernières années, 83 % des élèves en moyenne maîtrisent la compétence français et 81 % maîtrisent la compétence mathématiques.
Au collège, le niveau de compétences en français est en dessous des attentes (validation des paliers, examens...).

Priorité 1 : Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun

Sous-domaines :

- Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines
- Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités
- Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements

Items retenus :

- 4- Des moments de travail en équipe sont spécifiquement consacrés aux pratiques de lecture et d'écriture dans le quotidien des enseignements. Des formateurs et chercheurs sont sollicités.
- 5- Les mathématiques font l'objet d'un travail soutenu pour permettre le réinvestissement des compétences et des connaissances mathématiques en situation de résolution de problèmes.
- 7- Les objectifs du travail proposé aux élèves sont systématiquement explicités avec eux.
- 8- Les procédures efficaces pour apprendre sont explicitées et enseignées aux élèves à tous les niveaux de la scolarité.
- 11- La co-présence enseignante en classe est pratiquée régulièrement. Elle favorise, autant par la co-action que par l'observation, une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par les élèves. Elle permet également aux professionnels de mieux partager l'analyse des effets des démarches d'enseignement et d'affiner progressivement la manière de répondre aux besoins des élèves. Le dispositif « Plus de maîtres que de classes » y contribue.

Titre des actions prévues

Travailler autrement et enseigner explicitement

Priorités pour l'école maternelle

- Ecouter de l'écrit et comprendre, à partir de réseaux d'albums (*voir animation pédagogique de février 2015 et formation m@gistère 2015-2016 sur l'enseignement explicite de la compréhension des textes littéraires au cycle 1*). Etude d'albums dans chaque niveau de classe.
- Placer les élèves en situations de recherche et engager les classes de la PS au CP dans les « défis maths » et « défis sciences » proposés par le groupe départemental sciences dans le cadre par exemple de la semaine des mathématiques.
- En lien avec les observations des enseignants des classes et des évaluations du RASED en GS et CP, répondre aux besoins des élèves de GS au travers d'actions inscrites dans le projet de l'équipe

enseignante, action menée en co-intervention avec le Maître plus et/ou les membres du RASED. Les élèves s'entraînent à tracer les lettres et développent leur conscience phonologique (utilisation d'un outil commun GS/CP).

Priorités pour le cycle 2

- Travailler la compréhension en lecture à partir de réseaux de textes (albums, problématiques de lecture, auteurs, thèmes et genres) en s'appuyant sur l'expérimentation menée avec Mme Tauveron.
- En lien avec le CASNAV, prendre en compte la richesse linguistique des élèves et valoriser le bilinguisme ou le plurilinguisme du public accueilli. Des séances d'Eveil aux langues sont mises en œuvre dès la classe de CP afin de familiariser les élèves aux sonorités des langues et favoriser les passerelles cognitives avec leur(s) langue(s) d'origine. L'approche interculturelle permet un travail sur la valorisation des cultures et des langues. La langue première est stabilisée et la langue seconde peut se construire.
- Placer les élèves en situations de recherche et engager les classes de GS et de CP dans les « défis maths » proposés par le groupe départemental sciences dans le cadre de la semaine des mathématiques (liaison école maternelle /école élémentaire).
- En lien avec les observations des enseignants des classes et les évaluations du RASED, répondre aux besoins des élèves du cycle 2 en co-intervention (maître plus et/ou membres du RASED) au travers des actions prioritaires inscrites dans le dispositif PMQC en mathématiques et français.

Priorités pour le cycle 3

- Travailler la compréhension en lecture à partir de réseaux de textes (albums, problématiques de lecture, auteurs, thèmes et genres) en s'appuyant sur l'expérimentation menée avec Mme Tauveron.
 - Dans le cadre d'une liaison CM2-6ème, des élèves sont réunis dans le cadre d'un groupe à besoins particuliers. Les élèves apprenant le français comme langue seconde (CM2, PPRE 6ème ou allophone) et les élèves présentant des difficultés d'apprentissages des langues vivantes persistantes (ULIS collège) participent à des temps de travail communs. Il s'agit de proposer une approche interculturelle et de construire des compétences métalinguistiques. Cette action sera évaluée en vue d'une éventuelle reconduction.
 - Construire, actualiser et enrichir les outils « cahier mémoire maths » et « cahier mémoire français ». Transmettre un exemplaire aux enseignants de 6ème pour assurer la continuité et les liens entre l'école et le collège.
- collège :
- Mettre en place un atelier d'écriture.
 - En début d'année scolaire, accompagner les élèves pour lesquels un PPRE a été formalisé : le Maître plus les aide à faire des liens avec ses apprentissages de l'école primaire, à s'organiser, à comprendre ce qui leur est demandé.
 - Prendre en compte les besoins des élèves en français, en mathématiques et en anglais dans le cadre de l'accompagnement personnalisé en groupe.

Priorités pour le cycle 4

- Prendre en compte les besoins des élèves en français et en mathématiques dans le cadre de l'accompagnement personnalisé en groupe.
- Permettre aux élèves d'identifier les enjeux d'apprentissages.

Echéances et évaluation de l'action

Echéances

Bilans intermédiaires et annuels des actions.

Evaluation

- Validation des items du carnet de suivi en maternelle et des items du socle commun de connaissances de compétences et de culture.
- Bilans par période des actions menées dans le cadre du dispositif PMQC.

- Les élèves acceptent l'entrée dans l'écrit du français langue de scolarisation.
- Les élèves opèrent des ponts cognitifs d'une langue à l'autre.
- Taux de validation de maîtrise des compétences à la fin de la sixième.
- Taux de validation de maîtrise des compétences à la fin de la troisième.
- Taux de réussite au DNB, CFG, DELF.

Fiche action N°2

REP

Nevers Ouest
Grande Pâture

Constat :

Les parents et les élèves ont besoin de temps d'information et d'explicitation individuels pour mieux comprendre l'évaluation.

Priorité 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante

Sous-domaine :

- Evaluation des élèves

Items retenus :

9- L'évaluation des élèves, conduite avec bienveillance, repose sur des objectifs exigeants. Des modes d'évaluation valorisant l'investissement, le travail et les progrès des élèves sont mis en œuvre à tous les niveaux et dans toutes les classes. Les bulletins scolaires explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir.

10- Des évaluations diagnostiques sont mises en œuvre prioritairement dans les années d'entrée dans un nouveau cycle (CP/CM1/5^e). Ces évaluations sont élaborées et corrigées par plusieurs enseignants de domaines d'enseignement et/ou de niveaux différents.

11- Des projets collectifs et des devoirs communs, organisés en équipe, sont mis en œuvre sur des disciplines et/ou des niveaux jugés pertinents par le réseau.

Titre des actions prévues

Expliciter l'évaluation

Priorités pour l'école maternelle

- Construire le carnet de suivi en tenant compte des compétences travaillées.
- Présenter et expliciter le fonctionnement du carnet de suivi aux parents d'élèves lors de la réunion de rentrée.
- Recevoir les parents d'élèves individuellement, en présence de l'enfant, pour « lire » avec eux le carnet de suivi et le bilan des acquis de fin d'école maternelle.
- Organiser des rencontres parents-enseignants et/ou membres du RASED à l'issue des évaluations.

Priorités pour le cycle 2, le cycle 3 et le cycle 4

- Présenter le nouveau livret scolaire au moment de la réunion de rentrée.
- Recevoir les parents d'élèves individuellement à leur demande ou sur sollicitation de l'enseignant (lors de temps de rencontre institutionnels) pour expliciter les enjeux des apprentissages, mettre en valeur les réussites et échanger autour des difficultés formalisées dans les documents d'évaluation.
- Réaliser un bilan des acquis en fin de CM2 pour assurer une continuité des apprentissages en prenant appui sur les repères de progressivité définis en CMC.

Echéances et évaluation de l'action

- Taux de participation des parents d'élèves aux rencontres.

Fiche action N°3

REP

Nevers Ouest
Grande Pâture

Constat :

- A l'école, le taux de participation aux réunions de rentrée est de 24 % en maternelle et de 37 % en élémentaire.
- Les parents d'élèves s'engagent difficilement sur le long terme.
- Le CASNAV intervient à l'école et au collège.
- Présence de structures d'accueil de demandeurs d'asile sur le territoire.
- A l'arrivée à l'école maternelle, 25 % des enfants sont allophones.

Priorité 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire

Sous-domaine :

- Coopération avec les parents

Items retenus :

- 1- Un espace est prévu pour recevoir les parents, espace contenant des informations sur la parentalité.
- 7- Les parents représentants bénéficient d'une formation sur le rôle des conseils (d'école, de classe, de discipline, d'administration). Des réseaux peuvent se regrouper pour réaliser ce type d'informations.
- 8- Des actions d'information et d'échanges avec les parents prennent place dans les écoles ou collèges. Elles leur permettent d'aider leurs enfants au quotidien et de comprendre le parcours scolaire dans sa globalité.

Titre des actions prévues

Ouvrir l'école aux parents

Priorités pour le REP

- Mettre en place des temps d'échanges et de formation avec les parents d'élèves sur des thèmes ciblés (parentalité, action CESC, conseils d'école ou de classe...) en y associant les parents d'élèves élus et les partenaires dont le REAAP.
- Mettre en place le dispositif « Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants » (OEPRE) en lien avec des enseignants et une association partenaire de l'école.

Priorités pour l'école maternelle

- Optimiser les conditions d'accueil des enfants au travers de l'avenant « Scolarisation des enfants de moins de trois ans » en mobilisant les membres du RASED et en ouvrant la classe aux parents pour des temps en classe.
- Communiquer régulièrement sur la vie de la classe et de l'école au travers de photos ou de vidéos.

Priorités pour l'école maternelle, le cycle 2, le cycle 3 école

- Accueillir ponctuellement les parents des élèves en APC sur une période ou sur un projet particulier pour leur permettre de mieux comprendre les attentes de l'école et renforcer le lien école parents.
- En lien avec le CASNAV, organiser des actions d'information sur le rôle des parents dans la construction du projet de lecteur. Les parents coopèrent avec l'équipe enseignante.
- Former les parents à l'accompagnement aux sorties pédagogiques.
- Repenser les livrets d'accueil des écoles en y intégrant la Charte de la Laïcité, les informations relatives à l'action « Parents accompagnateurs » et les informations concernant les élections de parents.

Priorité pour le cycle 3 collège et le cycle 4

- Développer des temps de rencontre non institutionnels (remise de diplômes, exposition, sortie sportive, journée de la laïcité...) qui permettront aux parents d'avoir confiance dans l'institution, de porter un regard positif sur le travail de leur enfant et de l'accompagner dans sa scolarité.

Échéances et évaluation de l'action

- Taux de participation des parents d'élèves dans les différentes actions.
- Taux de participation des parents d'élèves aux instances.
- Impact sur le climat scolaire de l'école ou de l'établissement.
- Plus-value des actions dans la réussite scolaire des élèves.

Fiche action N°4

REP

Nevers Ouest
Grande Pâture

| |
|---|
| Constat : |
| Des échanges de pratiques existent au sein des 4 cycles. Ils demandent à être encore développés dans le cycle 3. |
| Priorité 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative |
| Sous-domaine : |
| - Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative (pédagogique) |
| Item retenu : |
| 3- Les objectifs pédagogiques du travail en équipe sont bien déterminés : mise au point de programmations pédagogiques et éducatives, préparation et analyse communes de séquences et d'évaluations, mise au point de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins, mise au point de projets en co-intervention et de projets disciplinaires ou inter niveaux... |
| Titre des actions prévues |
| Travailler ensemble |
| Priorités pour le REP |
| <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir à l'ordre du jour du Conseil pédagogique école collège en fin d'année scolaire, un point d'étape sur les actions du projet de réseau. - Travailler sur la personnalisation des parcours des élèves en s'appuyant sur le pôle ressource (RASED , PMQC...) et prévoir des temps de travail en équipe. - Dans le cadre du dispositif PMQC, assurer une concertation entre les enseignants des classes en y associant les membres du RASED <ul style="list-style-type: none"> * en début et fin d'année scolaire pour construire les actions. * à la fin de chaque période pour évaluer et préparer la période suivante. |
| Priorités pour le Cycle 3 et la liaison école-collège |
| <ul style="list-style-type: none"> - Construire des programmations communes dans les domaines définis dans le cadre du Conseil école collège. - Mettre en place des échanges de pratiques dans les domaines disciplinaires. - Renforcer les échanges dans l'apprentissage des langues vivantes, la connaissance des pratiques pédagogiques, le partage d'outils, de banques de données, de ressources départementales. |
| Priorité pour le cycle 4 |
| - Informer, partager et faire le bilan des actions REP lors des Conseils pédagogiques. |
| Echéances et évaluation de l'action |
| <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des actions : fréquence des rencontres entre les professeurs. - Bilan du dispositif PMQC. - Bilan des actions du RASED. |

Fiche action N°5

REP

Nevers Ouest
Grande Pâtüre

Constat :

Les personnels arrivant en REP doivent pouvoir bénéficier de formations pour mieux appréhender le profil des élèves accueillis.

Priorité 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels

Sous-domaines :

- Accueillir et soutenir les nouveaux personnels
- Formation continue

Items retenus :

2- Les nouveaux personnels sont informés des spécificités de l'éducation prioritaire, du projet de réseau, des orientations pédagogiques, des modalités de travail en équipe.

10- Le projet de réseau exprime les besoins en formation et organise les réponses (avec le PAF, avec les centres de ressources,...).

Titre des actions prévues

Informer et se former

Priorités pour le REP

- Rencontrer et former les nouveaux enseignants sur des temps institutionnels (pré rentrée + entretiens). Constituer un livret d'accueil numérique regroupant tous les documents utiles (les différents partenaires, Projet de réseau, historique du territoire, plaquette REP, livret d'accueil des parents...).
- Définir des contenus de formation communs au REP Nevers Ouest Grande Pâtüre : poursuite de la formation sur l'évaluation : le statut et la typologie des erreurs, l'enseignement explicite, la communication avec les parents.
- Suivre des formations communes premier et second degrés dans le cadre du plan de formation académique en direction des REP.
- Connaître et savoir tirer profit des pôles ressources (SN2/Maternelle...).
- Se former à l'utilisation de l'outil numérique au service des apprentissages et de la communication.
- Contribuer à la formation du « Maître plus » dans le cadre du groupe départemental de suivi du dispositif PMQC.
- Permettre au Maître plus du REP de travailler en concertation avec les autres Maîtres plus de la circonscription.

Echéances et évaluation de l'action

- Evaluer les temps de formation.
- Constater les effets des formations sur l'évolution des pratiques enseignantes.

Fiche action N°6

REP

Nevers Ouest
Grande Pâtüre

Constat :

La communication sur les actions et leur valorisation peuvent être encore améliorées, notamment à l'égard des partenaires et des parents d'élèves.

Priorité 6 : Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

Sous-domaine :

- Pilotage et fonctionnement du réseau

Items retenus :

1- Il existe un comité de pilotage du Réseau qui associe tous les partenaires et se réunit au moins 2 fois dans l'année.

11- Les résultats du réseau, à différents niveaux, font l'objet d'un suivi attentif des enseignants. Les pilotes du réseau et de l'académie réorientent l'action du réseau en fonction des besoins.

15- Les sites internet de la circonscription, du collège, du département, de l'académie, valorisent les progrès réalisés et les résultats obtenus.

Titre des actions prévues

Piloter, animer et valoriser le Réseau

Priorités pour le REP

- Piloter le réseau en équipe restreinte (Principal, Principale adjointe, IEN, Conseiller pédagogique, Directrice et Coordonnatrice) une fois par trimestre. Communiquer et valoriser les actions (expositions, site internet...).

- Piloter le réseau en associant les partenaires concernés au moins 2 fois dans l'année pour présenter le projet, construire collectivement des actions et recenser les besoins.

- Prévoir un temps institutionnel pour établir un bilan annuel des actions du Projet de réseau et préparer l'année suivante.

PROJET DE RESEAU

2015-2019

| | | |
|---|--|---|
| <p>Avis des conseils d'école</p> <p>Le Projet de réseau sera présenté aux conseils d'école en mars 2016.</p> <p>Avis du conseil d'administration</p> <p>Le projet de réseau sera présenté au conseil d'administration du lundi 21 mars 2016</p> | <p>Avis de l'inspecteur de l'Education Nationale</p> | <p>Signature de l'inspecteur d'académie- Directeur académique des services de l'éducation nationale</p> |
| <p>Date : Signature :</p> | <p>Date : Signature :</p> | <p>Date : Signature :</p> |

Nom du coordonnateur de réseau : Catherine PIERRONNET

Adresse électronique de l'école référente (maternelle Lund) : 0580548F@ac-dijon.fr

Téléphone : 03 86 68 43 72

